



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de l'usine Magna à Blanquefort

Question orale n° 229

Texte de la question

M. Grégoire de Fournas attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de l'usine Magna à Blanquefort. Cette dernière doit être rachetée par le fond d'investissement Mutares ce qui laisse craindre une liquidation du site. Il souhaite savoir ce qu'il compte faire pour préserver ce site industriel.

Texte de la réponse

SITUATION DE L'USINE MAGNA À BLANQUEFORT

M. le président. La parole est à M. Grégoire de Fournas, pour exposer sa question, n° 229, relative à la situation de l'usine Magna à Blanquefort.

M. Grégoire de Fournas. Ma question concerne la situation de l'usine Magna – anciennement Ford –, site industriel majeur situé à Blanquefort, en Gironde, dans ma circonscription. Inauguré en 1970 sous l'impulsion de l'ancien maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, le site a connu son heure de gloire dans les années 2000, employant alors 3 600 salariés spécialisés dans la fabrication de boîtes de vitesses. Depuis, sous les coups de boutoir de la mondialisation, il a connu un inexorable déclin.

Après de multiples déconvenues et changements de propriétaire, cette usine a été vendue il y a une semaine à la société Mutares, qui se prétend spécialisée dans le retournement économique d'entreprises en difficulté. Mutares a pourtant déjà un passif en France : Pixmania, Artmadis ou Grosbill, autant d'entreprises reprises par cette société sans stratégie industrielle claire, si ce n'est celle de siphonner les actifs avant de procéder à leur liquidation. C'est bien ce qui est à craindre pour le site industriel de Blanquefort, puisque l'actionnaire n'a pour l'heure dévoilé aucun projet industriel précis ni investissement permettant d'assurer l'avenir du site.

Le Gouvernement n'a de cesse de vanter son programme de réindustrialisation. Commençons déjà par préserver le tissu industriel existant : quelles garanties avez-vous obtenues de Mutares quant au maintien de l'activité industrielle à Blanquefort ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la mer.

M. Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la mer. L'usine de Magna à Blanquefort, qui emploie environ 700 salariés, travaille uniquement pour Ford. Elle produit des boîtes de vitesses dont les fins de série sont prévues au cours des prochaines années. Elle fait donc partie de ces usines qui sont directement touchées par la transition du moteur thermique vers le moteur électrique et que nous accompagnons dans ce cadre.

L'enjeu pour le territoire et son tissu industriel est donc de pérenniser le site, son savoir-faire et ses compétences – à la fois dans le secteur automobile, en fabriquant d'autres produits que les boîtes de vitesses,

et en dehors de ce secteur. La diversification de l'entreprise est donc importante pour garantir sa pérennité et sa capacité à maintenir les emplois.

C'est l'un des axes du projet de reprise de Mutares. Au-delà du sujet industriel, il y a bien entendu un sujet social. À ce titre, la garantie financière apportée par Magna à Mutares pour un montant de 78 millions d'euros en cas de départ collectif des salariés est importante, même si nous souhaitons éviter un tel scénario. Ce dossier est suivi de près par les équipes du ministre délégué chargé de l'industrie, Roland Lescure, dont je vous prie de bien vouloir excuser l'absence et qui m'a chargé de vous répondre.

Plus généralement, le Gouvernement a engagé un programme de soutien important à la filière automobile et à ses sous-traitants, afin de les accompagner dans la transition du moteur thermique vers le moteur électrique et de les aider à se diversifier en dehors de la filière pour ceux qui ne retrouveraient pas les mêmes niveaux de marché dans l'automobile. À titre d'exemple, nous avons lancé un appel à projets, doté de 1 milliard d'euros, destiné aux sous-traitants de la filière automobile : c'est en investissant et en se tournant vers les marchés d'avenir – dans le secteur automobile et en dehors de ce secteur – que nous arriverons à maintenir et à créer de l'emploi industriel dans les territoires.

M. le président. La parole est à M. Grégoire de Fournas.

M. Grégoire de Fournas. Votre réponse demeure relativement vague. L'avenir de l'industrie automobile réside certes dans les investissements, mais également dans la préservation de l'industrie – sans cela, compte tenu des règles actuelles en matière de libre-échange, nous n'y arriverons jamais. D'ailleurs, l'industrie automobile décline depuis des dizaines d'années.

Ce qui m'inquiète, c'est que vous n'avez apporté aucune réponse sur la société Mutares qui, je le répète, est une entreprise vautour dont le fonds de commerce consiste à brader des entreprises pour le compte de plus grandes. Ford a, en définitive, sous-traité la liquidation du site industriel de Blanquefort et vous n'avez, semble-t-il, aucune réponse à apporter à cette situation. Il fut un temps où nous avions en France un ministre de l'industrie, Arnaud Montebourg, qui faisait preuve d'un certain volontarisme pour trouver des solutions pour les entreprises menacées de fermeture, même s'il n'a pas pu mettre en œuvre sa politique industrielle, qui était pourtant une bonne politique. Nous ne percevons aucun signe en ce sens de la part du Gouvernement pour sauver ce site qui compte 700 salariés dont l'emploi est aujourd'hui menacé.

D'ailleurs, monsieur le secrétaire d'État, vous avez envisagé dans votre réponse la fermeture du site, en évoquant un plan de licenciement. Je me suis interdit moi-même de mentionner cette possibilité, le but étant de sauver des sites industriels. Lors de l'examen du projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, Mme Pannier-Runacher affirmait qu'il n'était pas possible de produire des panneaux photovoltaïques made in France, du fait de l'absence de capacité industrielle. Vous disposez pourtant à Blanquefort d'un site clé en main, avec des salariés compétents et formés, pour réaliser cette ambition. Servez-vous-en ! Faites preuve de stratégie et de volontarisme : notre industrie en a besoin !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État.

M. Hervé Berville, secrétaire d'État. Je n'ai jamais évoqué, monsieur le député, la fermeture potentielle du site.

M. Grégoire de Fournas. Vous avez évoqué un plan social de 78 millions d'euros !

M. Hervé Berville, secrétaire d'État. Non ! Je n'ai jamais évoqué la fermeture du site, que cela soit bien clair ! D'autre part, vous dites que ma réponse est vague. Pas du tout ! J'apporte des éléments en matière de garanties financières : 78 millions d'euros.

Ensuite, afin de maintenir les emplois et de développer le site, j'évoque la diversification dans le secteur automobile et en dehors de ce secteur, avec le plan d'action et l'appel à projets de 1 milliard d'euros. Je ne peux

pas être plus précis !

Enfin, pour vous répondre quant à notre volontarisme en matière industrielle, je rappelle que c'est la première fois depuis quarante ans que notre pays crée de nouveau de l'emploi industriel. Au-delà des signes, nous apportons une illustration très concrète de ce volontarisme : nos concitoyens le constatent sur le terrain.

Données clés

Auteur : [M. Grégoire de Fournas](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 229

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2023](#)

Réponse publiée le : 8 mars 2023, page 2212

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 février 2023](#)